

ANNEXE VERTE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de poser les choix financiers de la collectivité dans un contexte environnemental, social et économique.

Depuis janvier 2020, l'Intercom de la Vire au Noireau est en phase de mise en œuvre de son Plan Climat Air Energétique Territorial (PCAET).

La Plan Climat est une véritable feuille de route de la stratégie de lutte contre le changement climatique. Composé de 137 actions portées par les divers services et partenaires, il est complexe d'appréhender l'engagement financier des actions entreprises.

En s'appuyant sur la méthodologie de l'institut I4CE : (Évaluation climat des budgets des collectivités territoriales – Annexe technique - volet Atténuation, Premières propositions méthodologiques • I4CE ; Novembre 2020),

Nous pouvons répartir l'adaptation au changement climatique en catégories :

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Recherche et le développement des connaissances
2. Sensibilisation et l'animation
3. Les modes d'organisation et de fonctionnement
4. Les actions d'accompagnement au changement
5. La gestion des ressources : sobriété, efficacité, approvisionnement
6. Les choix fonctionnels et techniques dans l'aménagement et l'équipement

1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE CONNAISSANCES

L'Intercom de la Vire au Noireau a mené diverses études en 2022 permettant d'améliorer les connaissances et d'agir pour s'adapter au changement climatique :

Transition énergétique

Etude Economie Circulaire : connaître les ressources du territoire

Urbanisme et habitat

Révision du SCoT en pause pour y intégrer les obligations de la loi Climat et Résilience et du SRADDET.
Pré-étude OPAH pour l'ensemble du territoire

Déchets ménagers

Construction de la REOM-i

Attractivité du territoire

Etude Plateforme d'Observation des Projets et Stratégiques Urbaines (POPSU)
Schéma de développement économique et foncier
Etude « tiers-lieux » et télétravail
Observatoire de l'artisanat
Observatoire du commerce



Une véritable connaissance du territoire permet d'anticiper la vulnérabilité des secteurs face au changement climatique.



Stratégie d'adaptation aux changements climatiques
Maintenir la transversalité dans l'élaboration des politiques publiques, afin de garder une cohérence via la sobriété

2. LA SENSIBILISATION ET L'ANIMATION

En 2022, la collectivité a poursuivi les actions permettant le partage d'éléments de connaissance et de compréhension auprès de divers publics :

Transition énergétique

Journée « Fresque du Climat » le 29 juin 2022
Participation à la Semaine Européenne de la Mobilité
Participation aux Semaines Européennes du Développement Durable
Organisation du Défi de la Mobilité (années scolaires 2021-2022 et 2022-2023)
Ateliers « Cuisiner Normand » ; Programme Alimentaire Territorial

Grand et Petit cycle de l'eau

Visite thématique de la commission : station de traitement des eaux
Animations scolaires : 9 classes. Fonctionnement des cours d'eau et actions de l'IVN

Déchets ménagers

Construction de la REOM-i : formations, animations auprès des élus.
Opération broyage (novembre 2022)

Mobilité

Animations MobiPro à destination des entreprises et collectivités
Matinales de l'Economie : diverses thématiques

Attractivité du territoire



Partage d'éléments et promotion des actions de l'Intercom de la Vire au Noireau
Evolutions des comportements et temps d'échange



Peu de participants aux actions
Répercussions des actions de sensibilisation complexes à l'évaluer

3. MODES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT

L'adaptation au changement climatique est aussi une question d'organisation de la collectivité et de ses relations avec ses différents partenaires et prestataires.

LES 7 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Transition énergétique

Urbanisme et habitat

Grand et Petit cycle de l'eau

Mobilité

Finances, moyens généraux et personnel

Déchets ménagers

Attractivité du territoire

Nouvelle communauté de communes depuis 2017, la collectivité se construit progressivement.

Néanmoins le travail entrepris dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) se concrétisera en 2023 avec l'adoption de deux plans d'actions Economie Circulaire et Climat Air Energie. Complémentaire et soutien au Plan Climat, le COT a pour fil conducteur la sobriété dans les politiques publiques.



Collectivité récente, flexibilité de l'organisation
Opportunité avec le Contrat d'Objectifs Territorial



Des protocoles pourraient être instaurés pour questionner les besoins de développer chaque projet.

4. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Urbanisme et habitat

Les dispositifs de solidarité solides sont un facteur majeur de la capacité d'adaptation. La récente prise de compétence « Habitat », en septembre 2022, vient compléter le soutien aux populations vulnérables via les dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action permet d'accompagner les populations vulnérables pour l'amélioration de leur logement et notamment l'amélioration énergétique.

Attractivité du territoire

Les réunions réalisées dans le cadre de l'Ecologie Industrielle et Territoriale sensibilisent et donnent des pistes d'actions aux entreprises pour s'adapter dans un monde aux ressources limitées.

Déchets ménagers

La mise en place de la REOM-i a pour objectif de développer la responsabilité environnementale des producteurs de déchets.



Des dispositifs d'accompagnement ayant de l'impact direct pour accompagner les plus vulnérables dans la rénovation des logements.



L'extension de ce dispositif à l'ensemble du territoire via l'étude pré-OPAH.
La part incitative du mode de financement du service déchet.

5. GESTION DES RESSOURCES : SOBRIETE, EFFICACITE, APPROVISIONNEMENT

La corrélation entre les ressources et les consommations est une préoccupation d'actualité.

Cet axe d'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du **Contrat d'Objectifs Territorial** avec les enjeux de sobriété.

L'Intercom mène aujourd'hui des actions ponctuelles de sobriété.



En 2022, la **sécheresse** a conduit à pérenniser un groupe de travail avec les entreprises du territoire afin de limiter les consommations



Avec la crise énergétique, l'**éclairage public** des zones d'activités a été réduit.



Le suivi des **consommations énergétiques** des bâtiments de l'Intercom est aussi réalisé.



Capacité d'adaptation et de réactivité de la collectivité en 2022 face notamment aux montées du prix de l'énergie



Des actions ponctuelles qui ne sont pour le moment pas centralisées dans une stratégie globale : l'opportunité du COT en 2023

6. LES CHOIX FONCTIONNELS ET TECHNIQUES DANS L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT

De nombreux projets portés par l'Intercom de la Vire au Noireau intègrent les enjeux d'adaptation au changement climatique et à la sobriété :

- La recherche d'un bâtiment pour y établir le siège de la collectivité : le choix a été fait de la **réhabilitation** plutôt que la construction
- La future extension du PSLA de Vire souhaitée comme **exemplaire** pour l'environnement
- Les **réhabilitations des friches** : notamment la Friche Granimarbre à Noues de Sienne
- La sédentarisation des gens du voyage : recherche d'un lieu opportun ne nécessitant pas d'artificialisation.
- Relamping des zones d'activités économiques



Une connaissance et intégration des enjeux de sobriété dans les projets structurants de la collectivité.



Mettre en valeur cet engagement, poursuivre cette réflexion et l'intégrer dans les habitudes lors de la construction des projets.

CONCLUSION ANNEXE VERTE



FORCES

Le budget alloué aux actions de lutte contre le changement climatique et d'adaptation au changement climatique est en constante croissance. Cette croissance s'explique par :

- Les prises de compétences
- Les projets de sensibilisation et animations proposées à divers publics.

Des actions ponctuelles de sobriété sont menées et mériteraient une stratégie globale.



OPPORTUNITES

L'année 2023 sera marquée par de nombreuses opportunités pour l'adaptation au changement climatique, l'efficacité énergétique et la sobriété.

- [Le Fonds Vert](#) , annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne
- Le Contrat d'Objectifs Territorial, signé avec l'ADEME en octobre 2021 et entrant en phase opérationnelle en juin 2023.
- Le Plan Climat et son bilan à mi-parcours.
- Analyser le budget et son impact environnemental (*cf. Fiche thématique impact exemple : Mobilité 2022*)
- Le SRADDET, la Zéro Artificialisation Nette et leurs impacts sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

MOBILITÉ

DÉPENSES MOBILITÉ

IMPACT « NEUTRALITÉ CARBONE »



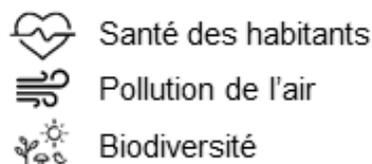
ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES EN 2022

Achat d'un véhicule de service électrique	15 000€
Flotte de vélos électriques (réparation de la flotte en 2022)	8 000€
Mise en location de VAE	10 000€
Transports collectifs urbain et scolaire	750 000€
Transport à la demande	13 000€
Démarche MobiPro : Rézo Covoit + Vélo Taf	50 000€
Chargé de mission « Mobilités »	22 000€
Semaine Européenne de la Mobilité 2022	3 600€

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SOBRIÉTÉ

- Réflexion sur les besoins avant achat d'un nouveau véhicule
- Démarche de sensibilisation et accompagnement au changement de pratiques : bouquet de service MobiPro pour les entreprises
- Embauche d'un chargé de mission « mobilité » en 2022
- Lauréat « AVELO 2 »

CO-BÉNÉFICES DES ACTIONS DE MOBILITÉ



Mobilité inclusive
Mobilité solidaire



MESURES DU PCAET

- M1 : Organiser les mobilités du territoire
M2 : Accompagner l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
M3 : Promouvoir la mobilité durable en interne

AXES DE PROGRÈS

- 1 Mobilité interne
- 2 Accompagnement au changement de comportement
- 3 Intégrer la sobriété dans les aménagements
- 4 Plateforme multimodale